Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 36

Artikel: Le chant du coucou : [suite]
Autor: Toudouze, Gustave
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183872

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Coq. — Le coq, dans le poulailler, pressent le lever de l'aurore; il l'annonce par son chant d'une manière si régulière, si précise, qu'on a cherché dans tous les temps quel pouvait être le ressort de cette horloge naturelle.

Dans l'antiquité, les poètes donnèrent à ce chant une plaisante origine.

Un compagnon de Mars laissa par mégarde entrer le soleil dans l'endroit où le dieu de la guerre était avec Vénus, et Vulcain, averti par le Père du jour, les enferma tous deux dans un filet d'acier.

Honteux tous les deux, Mars et Vénus, métamorphosèrent le servant en coq ; ils l'assujettirent lui et ses pareils, à crier du fond du gosier, et à l'aube du jour aux amants de se défier de la lumière.

Un syndic écrivait, ce printemps, à l'occasion des ravages causés dans sa contrée par la crue des eaux : « Notre territoire est dévasté, les ponts sont emportés, les arbres déracinés, le chemin de fer est endommagé sur plusieurs points, et l'on voit au loin les rails flotter sur les eaux. »

Un négociant de Lausanne faisait, l'autre jour, à un confédéré, des reproches d'être venu au tir fédéral sans lui avoir rendu visite. Le confédéré s'est bien excusé : Votre ville était si richement ornée, les oriflammes, la verdure, les guirlandes étaient si abondantes, qu'il m'a été impossible de retrouver votre enseigne. »

Une vieille femme des environs de Lausanne accourt tout essoufflée auprès du pavillon des prix entouré de curieux à ce moment-là. Elle avise le premier membre du comité qu'elle aperçoit et lui dit d'un air à la fois timide et plein d'émotion :

« Mosieu, on dit que vous avez là une tant belle bible. Est-ce vrai ?... J'aimerais tant la voi. »

— C'est bien facile, ma bonne dame, suivez-moi.

La vieille monte les degrés avec joie et s'extasie bientôt devant les riches ornements du livre offert par le corps ecclésiastique.

— Que c'est beau ! monsieur, quelle bonne idée on a eu là, et que ça me fait plaisir de voir que vous avez au moins une fois fait quelque chose pour le bon Dieu !

Ce membre du comité à qui elle s'adressait était un ministre.

Un habitant de Bussigny partant pour la campagne du Sonderbund, embrassait une dernière fois sa femme sur le seuil de la maison.

— Ecoute, Louis, lui disait-elle, en le serrant dans ses bras, s'ils se donnent des coups, je t'en prie, ne t'en mêle pas !

— Dis-don, Djan, cein s'est-te bin passâ à cllia noce, hiai, démandâvè Pierro âo martsau, à Louis âo Fifre ?

— Oï, que lâi repond Pierro, on sè sarâi prâo bin amusâ se n'îrè pas arrevâ on petit accideint âo repé contrè la miné, que cein a on pou gâtâ lo commerce !

— Et que lâi a-te z'u ?

— Afin, vouaiquie : lo pan, lo vin et la clliya (la lumière), tot a manquâ.

— Un enfant, qui n'était pas précisément un ange, avait, par sa conduite, mécontenté son père. Celui-ci, fâché, lui fit quelques sérieuses observations pendant lesquelles son fils regardait des fourmis entrer dans un trou.

— A quoi réfléchis-tu, misérable, pendant que je te parle, dis le père en s'interrompant ?

— Oh ! papa, s'il en était entré encore une, il y en aurait justement cinquante.

L'étai ai derrairé rontaisons. On boutsî qu'avai atsetâ onna vatse à Vellanaova étai z'u po la queri.

Lé z'hommo étion pai lé vegné et la féna soletta à l'ottô.

Quand lo boutsî eut pahî la bîta, la féna lai dese :

Y'amérî bin vo z'offri on verro dé vin, mâ noûtré z'hommo, l'ont tôlamint tsantâ to l'hivai à l'into dâo bossaton, qu'ora que faut focherrâ, l'est lo bossaton que tsanté ! L. C.

Bien qu'il y ait quelque vingt ans que les chemins de fer sont en exploitation dans notre canton, il se trouve encore quelques personnes qui n'ont jamais profité de ce mode de locomotion, et qui même voient un train pour la première fois. Leur étonnement paraît d'autant plus singulier que, pour le plus grand nombre, une course en chemin de fer est une habitude comme une autre.

Il y a quelque temps qu'un de nos concitoyens prit, pour la première fois, le train pour Lausanne, accompagné de son beau-frère. Tout l'étonnait ; arrivé à destination, dans son ébahissement, il perd son compagnon de route. Fort embarrassé de se trouver seul, reconnaissant le contrôleur du train, il lui demande avec anxiété :

— Ai-vo vu mon biau frarè, perquie ?

— Qui est votre beau-frère, répond l'employé.

— Vo sévè bin, c'est Georges que petsè lo bou dâi Gravenes.

Pardié, vu dussa bin lo cognâitré, pisque l'est vo que no z'ai fé dou pertes en no z'ameneint stu matin din voutra voiture.

LE CHANT DU COUCOU

IV

Son interrogatoire a lieu pour la forme et, de temps en temps, le président écoute les observations transmises à voix basse par le chirurgien qui a assisté le commissaire Glak, lors de l'arrestation du prévenu.

Les témoins viennent déposer à leur tour ; toutes les conclusions tendent au crime, malgré les bons antécédents de l'accusé. Il était seul dans la maison avec son maître ; il était caché quand on a opéré la perquisition. Il n'a ni avoué ni nié le meurtre ; une seule question reste pendante et celle-là va décider de son sort. A-t-il commis l'assassinat de sang-froid et sciemment ou dans un accès de folie ?

Jean Muller n'a pas encore levé les yeux, même sur ses juges ; il ne regarde rien, ne semble rien comprendre et n'entendre rien : c'est un flambeau éteint, une intelligence morte. Machinalement, et sous l'impulsion de ses gardiens, ses mouvements s'accomplissent, mais seulement ainsi ; autrement il reste comme assommé sur son siége.

Tout à coup, de l'un des coins de la salle s'élève une rumeur qui grandit, s'enfle et gagne peu à peu les rangs de l'assistance.

Un homme traverse la foule, jouant des poings et des coudes pour se faire livrer passage. Il arrive près de l'accusé, le regarde en face avec un ricannement étrange, et sautant assez agilement sur par-dessus la barre qui sépare le tribunal du public, s'adresse aux juges :

« Messieurs, voulez-vous me permettre une petite tentative pour rappeler ce malheureux à la raison.

— Quel est cet homme? s'écrie le président, étonné de l'audace d'un inconnu.

— Elias Wolfmann, seigneur juge ; je me nomme Elias Wolfmann, et c'est moi qui ai vendu cette horloge à feu Samuel Stauffer, mon digne correligionnaire. »

Disant ces mots, de la main il indique la pièce de conviction saisie par le commissaire Glak.

Un frémissement parcourt l'auditoire à cette déclaration ; la curiosité redouble, les oreilles s'ouvrent de toute leur largeur, les unes épaisses et sanguines, les autres minces, décolorées, sèches comme des feuilles mortes : on entendrait voler une mouche.

Le juif Wolfmann, le successeur de Stauffer, est un long et anguleux personnage, sec comme un copeau ; une barbe jaune, partagée en deux pointes, flotte de son menton crochu sur sa poitrine ; son nez a le tranchant et le luisant d'un couteau recourbé, et ses yeux gris, fins, inquiétants, s'enfouissent sous d'épais sourcils ; un ricanement continuel et agaçant crispe ses lèvres et les coins de sa bouche. La houppelande, qui lui bat les chevilles, se serre autour de sa taille par une ceinture de cuir à grosse boucle d'acier.

Il a mauvais air sous ce costume et les habitants de H... ne le fréquentent pas volontiers ; c'est malgré eux que Wolfmann deviendrait leur concitoyen en occupant la maison du brocanteur défunt. Du reste personne ne le connaît, personne ne l'a vu et c'est avec une curiosité malveillante et embarrassée à la fois que tous les regards se dirigent sur lui, détaillant son costume et examinant sa figure. On lui trouve la physionomie doucereuse, mais fausse et perfide.

« Parlez, la Cour vous écoute.

— Je ne demande qu'une chose, la permission de faire marcher ce coucou. »

Son doigt osseux s'allonge une seconde fois vers le cadran immobile.

« Est-ce là votre moyen de guérison ?

— L'unique et le plus rapide, je vous en réponds. Vous apprécierez du reste et je consens à supporter toute la sévérité du tribunal si je ne prouve pas ce que j'avance.

— Faites maintenant. »

Après un regard oblique lancé sur le prisonnier, le juif monta les degrés, puis, s'aidant d'une chaise, mit en mouvement le balancier arrêté.

Au quatrième battement du pendule des rouages grincèrent sourdement, la porte de la niche s'ouvrit et le coucou, paraissant sur le seuil, chanta trois fois, annonçant l'heure marquée. Dès qu'il eut fini, une musique, cachée dans le corps de l'horloge, entama le *Ranz des vaches*, mais d'une façon si aiguë, si bizarre, si fantastique, qu'un frisson de terreur pénétra chacun des auditeurs.

Au moment où le coucou chanta, on vit l'accusé Jean Muller se dresser d'un bond, comme éveillé d'un rêve et cherchant à reprendre ses sens.

Il regardait l'horloge, les bras à demi-tendus, la bouche ouverte, exprimant une épouvante subite :

« Oh ! oh ! oh ! » fit-il trois fois, plein d'horreur et se voilant le visage de ses deux mains ; puis il s'accroupit sur son banc, essayant de se cacher derrière ses deux gardiens.

Le juif regarda les juges et le public !

« Vous avais-je trompé ? »

L'horloge reprit son tic-tac monotone et les aiguilles reprenant leur marche s'acheminèrent lentement sur le cadran.

« Faites mettre l'accusé debout ! » ordonna le président.

Mais Jean Muller, se relevant de lui-même dès que la musique eut cessé de se faire entendre, dit d'une voix assurée en regardant les juges :

« Que me voulez-vous ? Pourquoi m'avoir arrêté ? Je suis complétement innocent, je le jure sur celui-ci. »

Et son bras étendu invoquait en même temps que sa parole le crucifix placé au-dessus du tribunal.

« Que signifiait votre silence ? »

— Je ne sais. Il me semble que je reviens seulement aujourd'hui à la vie ; pourtant je n'ai pas rêvé, ne suis-je pas ici inculpé d'un crime odieux, dont la seule pensée me fait horreur et pitié.

— Qui aurait donc tué votre maître, si ce n'est vous ?

— Il s'est tué lui-même.

Le commissaire Glak haussa les épaules en voyant le sourire du chirurgien à cette réponse. — L'interrogatoire continuait.

« Un suicide ! Prenez garde à ce que vous allez dire.

— Je ne dirai que la vérité. J'ai pu devenir fou sous une influence que je ne m'explique pas ; mais ma raison est revenue, j'ai repris tout mon calme : je me souviens. »

Muller, par sa tenue calme et ferme, par sa conviction émue avait reconquis tous les suffrages. On se passionnait pour lui ; on l'écoutait avidement. — Il y avait eu un revirement soudain dans l'auditoire ; tous ceux qui l'accusaient lorsqu'il était là abattu, comme terrassé par son crime, l'auraient défendu maintenant qu'ils le voyaient debout, les yeux dans les yeux de ses juges et le geste franc.

« La nuit, vous vous le rappelez tous, fut épouvantable, disait le jeune homme : un ouragan mêlé de pluie, de grêle, de tonnerre et d'éclairs s'abattit sur la ville, de sorte que rien de ce qui se passa chez mon maître ne put être entendu du voisinage.

» Samuel Stauffer était rentré vers neuf heures du soir avec cette horloge portée sur une brouette, vu son poids extraordinaire, et c'est moi-même qui l'attachai solidement au mur de sa chambre en face de son lit.

» Mon maître semblait ravi de son acquisition et ne cessait de m'en parler ; il avait, paraît-il, fait une affaire excellente, un marché d'or où il s'était montré plus fin que le compatriote qui lui avait vendu cet objet. — A tout moment il se frottait les mains et un rayonnement de bonheur illuminait sa figure.

» A dix heures je l'aidai à régler le coucou et à le mettre en mouvement. A dix heures et demie il sonnait pour la première fois et jouait l'air que vous venez d'entendre ; j'aidais en ce moment M. Samuel Stauffer à se déshabiller pour se mettre au lit. Il se retourna brusquement vers moi comme si quelque chose le frappait ;

« Ne trouves-tu pas, me dit-il, cette musique étrange ?

« Je lui répondis qu'effectivement elle m'avait un peu porté sur les nerfs, ce qui le fit beaucoup rire ; il trouvait sans doute très drôle qu'un domestique, que son domestique surtout eût des agacements de jolie femme :

— « Bon ! bon ! continua-t-il, va te coucher mon garçon, cela te calmera. »

« Je le laissai donc seul et montai dans ma chambre située au-dessus de la sienne. Or, vous saurez, ce qui est facile à constater, vu la vieillesse et le mauvais état de la maison, qu'une dalle du carrelage se déplace facilement sous mon lit et me permet de voir ce qui se passe au-dessous de moi, dans la chambre de mon maître. (*A suivre.*)

L. Monnet.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY